

Daniela Jaton
Responsable administrative préscolaire
☎ 022/364 10 14
✉ secretariat@laruche.ch

Aux parents des enfants
fréquentant nos structures
préscolaires et parascolaires

Gland, le 25 novembre 2019/ER/dj

Nouveau règlement interne en complément du règlement du RAT

Madame, Monsieur, Chers parents,

Nous vous informons que la Fondation des Centres de Vie Enfantine La Ruche a modifié et adapté le règlement interne à l'accueil des enfants dans nos structures. Celui-ci s'entend en complément du règlement en vigueur du Réseau d'Accueil des Toblerones dont elle fait partie.

La nouvelle version valable dès le 1^{er} janvier 2020 désormais disponible, annule et remplace la version précédente.

Par souci d'écologie, nous avons choisi de ne pas l'imprimer. Vous le trouverez sur notre site internet www.laruche.ch sous la rubrique Administration. Nous restons bien entendu à votre disposition pour toutes questions sur celui-ci.

Sans nouvelles de votre part au 15 janvier 2020, le document sera considéré comme accepté.

En vous remerciant de l'attention que vous porterez à la présente, vous vous prions de recevoir, Madame, Monsieur, Chers parents, nos meilleures salutations.

Fondation
des Centres de Vie Enfantine

la Ruche



Eva Rohrer
Présidente



David Capelli
Directeur